



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BASKET-BALL DU HAUT-RHIN

4 RUE DE CHEMNITZ - BP 2295 - 68069 MULHOUSE CEDEX 2

Tel : 03.89.33.14.40 – Email : comite@basket68.com

Sites internet : www.basket68.com et www.facebook.com/comite.basket.68

PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR N° 2 DU 18 DECEMBRE 2020 CONSULTATION A DISTANCE

Les Membres du Comité Directeur ont été consultés à distance. Les réponses devaient parvenir au Comité Départemental pour le 18 décembre 2020.

Préalablement à la consultation à distance, une visioconférence a été organisée mardi 15 décembre 2020 afin de présenter les différentes possibilités de reprise de nos championnats.

Ont répondu à la consultation dans les délais :

Mmes Edith FREY – Julie GREGOIRE - Cindy KOHLER - Jeannine MERCIER - Chantal TSCHAEN.
MM. Luc BAUMANN - Emmanuel CORRADO – Daniel DESESTRETS – Jérôme DHOLLANDE -
Geoffroy KAEMMERLEN -- Benoit KLEIBER – Serge KREBS - Pierre KRICK - José MORENO –
Gérard NAAS – Alain RINGEISEN – Eric RUNSER – Bruno SCHAFFNER.

N'ont pas répondu à la consultation :

Mmes Nathalie GESSIER – Bettina KOHLER - Sandra LAMOUCHE
M. Laurent JOLIMET.

1) MODIFICATIONS DES REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS

(suite à la pandémie de COVID-19 ayant interrompu les championnats départementaux)

■ SENIORS

Par dérogation aux Article 2 – Article 9 – Article 10 – Article 11

Le championnat 2020/2021 se déroule en poule de 12 équipes **en aller simple** (chaque équipe rencontre une seule fois les 11 autres).

Les rencontres A1 à A4 éventuellement non jouées à l'automne doivent être remplacées sur la période du printemps aux dates libérées dans le calendrier sportif.

Les résultats des rencontres A5 à A11 éventuellement déjà jouées à l'automne (en match avancé) sont conservés.

A l'issue de ce cycle, des play-off et des play-down seront organisés entre les équipes classées de 1 à 6 pour les play-off et entre les équipes classées de 7 à 12 pour les play-down. L'accession en championnat territorial ainsi que les descentes seront déterminées à l'issue des play-off et play-down.

Si, en raison de la pandémie, certaines rencontres du cycle aller n'ont pas pu avoir lieu, les dates prévues pour les play-off et play-down seront utilisées pour jouer les rencontres en retard et les play-off et play

down seront annulés. Le classement à l'issue de ces 11 rencontres déterminera les montées et les descentes.

Les autres points des règlements particuliers de ces divisions demeurent inchangés (champion, montées, descentes, ranking, places vacantes).

Par dérogation aux Article 3 – Article 4 – Article 5

Le championnat 2020/2021 se déroule en poules de 10 équipes **en aller/retour**.

Les rencontres A1 à A3 éventuellement non jouées à l'automne doivent être replacées sur la période du printemps aux dates libérées dans le calendrier sportif.

Le classement sera effectué au ratio :

Nombre de points/nbre de rencontres comptabilisés x nbre de rencontres théoriques

2 situations dans une même poule :

- 1) Toutes les équipes ont joué le même nombre de match
= Position des équipes au classement déterminée selon son nombre de points
- 2) Toutes les équipes n'ont pas joué le même nombre de match
= position des équipes au classement déterminée selon son ratio.

Dans chaque division, il y a plusieurs poules donc à l'issue du ratio, le ranking sera appliqué.

Les autres points des règlements particuliers de ces divisions demeurent inchangés (champions, montées, descentes, places vacantes).

■ **JEUNES**

Par dérogation aux Article 13 (1^{ère} phase) – Article 14 (2^e phase) – Article 15 (phases finales)

Le championnat 2020/2021 se déroule toujours en deux phases.

• ***Pour la première phase :***

CAS DES POULES DE 6 ALLER RETOUR

La première phase se déroule **en aller simple** (chaque équipe rencontre une seule fois les 5 autres). Les quatre premières journées sont définies comme étant celles du cycle aller (identifiées A1 à A4), jouées à l'automne. La dernière est la journée A5, qui n'a pas pu se jouer à l'automne, et qui est replacée dès la reprise.

Les rencontres A1 à A4 éventuellement non jouées à l'automne doivent être replacées dès la reprise avant la journée A5.

Les résultats des rencontres R1 à R5 éventuellement déjà jouées à l'automne (en match avancé) sont annulés, sauf si la rencontre correspondante du cycle aller n'a pas été jouée ; dans ce cas, le résultat sera reporté sur la rencontre aller correspondante, celle-ci ne se jouant donc plus au printemps.

CAS DES POULES DE 8 ALLER SIMPLE

La première phase est **raccourcie** : seules 5 journées sont jouées sur les 7 prévues. Les trois premières journées sont celles identifiées A1, A2 et A3 jouées à l'automne. Les deux autres journées sont celles identifiées A4 et A5, replacées dès la reprise.

Les rencontres A1, A2, A3 non jouées à l'automne doivent être replacées dès la reprise.

Les journées A6 et A7 sont annulées ; si des rencontres avaient déjà été jouées en avance à l'automne, on n'en tiendra pas compte.

• **Pour la deuxième phase** (après deux week-ends libérés pour refonte du calendrier) : Article inchangé. Poules de 6 ou 8 selon la refonte par niveau, dans un championnat aller-retour.

• **Pour les phases finales :**

§1 inchangé

§2 poule unique : suppression des demi-finales et de la finale. Le classement établit le champion.

§2 deux poules parallèles : suppression des demi-finales croisées. Finale entre premiers de poule.

Les autres points des règlements particuliers des jeunes demeurent inchangés (champions, accession en championnat régional...)

■ **MINIBASKET (article 17)**

L'article 17 relatif aux divisions de minibasket (U9 et U11) ne précisant aucun point réglementaire, le comité directeur ne peut voter de modification. C'est la commission qui fixe les journées qui ne forment pas nécessairement un cycle complet (il n'y a ni classement, ni finales, ni champions).

La question : Approuvez-vous les modifications réglementaires ? a été posée aux membres.

Résultat de la consultation à distance :

16 OUI 1 NON 1 ABSTENTION

Les modifications règlementaires sont adoptées.

2) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

- Venue de Jean-Pierre SIUTAT à Mulhouse

Jean-Pierre SIUTAT rencontrera Mme le Maire de Mulhouse le mercredi 17 février 2021. En fin de journée, il rencontrera les Présidents de nos clubs et ensuite notre Comité Directeur.

- Equipe de France Féminine

L'Equipe de France Féminine sera à Mulhouse les 5 et 6 juin 2021 et 2 rencontres de préparation seront organisées au Palais des Sports de Mulhouse.

- Fête du Minibasket

D'un commun accord, la fête du minibasket sera organisée le jeudi de l'Ascension, 13 mai 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

La Secrétaire Générale

Chantal TSCHAEN

Le Président

José MORENO